L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 18 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 13 FEVRIER.

Le chemin de fer du Pacifique.

Les membres du comité chargés de solliciter des souscriptions pour le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Pacifique, ont déployé beaucoup d'activité, et, ici on tient compte des nombreuses causes de découragement qui affectent notre population, leurs efforts n'ont pas été sans succès. Ils ont dû se donner beaucoup de peine pour expliquer le projet et l'organisation de la compagnie, et la nécessité urgente de poursuivre vigoureusement et d'achever promptement les travaux. La difficulté n'est pas de convaincre toutes les classes de la haute importance et de la pressante nécessité de cette nouvelle avenue de communication pour le commerce et pour l'arrivée des produits et des voyageurs dans notre ville. Chacun partage notre opinion sur ce sujet. Mais ce qui entrave les dispositions et le désir qu'ont toutes les classes à contribuer à cette entreprise, c'est le découragement de la population et l'appréhension d'une détresse encore plus grande.

La réponse à cette objection est que l'un des principaux remèdes à la détresse actuelle, et la première mesure à prendre pour faire revivre le commerce et la prospérité dans notre ville, c'est de construire ce chemin. L'effet en sera magique. Que nous ayons des communications par voies ferrées avec le grand et florissant Etat du Texas, et l'aspect de notre ville changera à vue d'œil. On ne verra plus la dépression et le découragement qu'on observe dans la plupart des branches de commerce et qui ont causé une dépréciation dans la valeur de toutes les propriétés. Les effets se feront d'abord sentir par une augmentation dans les affaires du commerce de détail et par une plus grande demande de maisons, dont il y a actuellement un si grand nombre de vacantes dans cette partie de la ville, bien qu'elles aient été autrefois si recherchées par les visiteurs et les résidents. La classe nombreuse de la population qui se livre aux industries artistiques et aux branches de commerce de détail—autrefois si lucratives—dont l'objet est de satisfaire les goûts fashionables et les besoins de plaisir et de confort de la communauté, bénéficieront immédiatement de l'achèvement du chemin, qui servira à amener dans notre ville de nombreux visiteurs des campagnes venant faire des excursions de plaisir.

Il est donc d'une bonne politique, en même temps que du devoir de toutes les personnes engagées dans ces industries, de contribuer, dans la limite de leurs moyens, à assurer le succès de cette entreprise qui doit avoir des résultats si avantageux pour eux et pour tout le reste de la population intéressée à l'augmentation du commerce de notre ville. Ceux qui donneront ainsi leur contribution, ne feront que suivre l'exemple qu'a donné le peuple en France lorsqu'avec un si admirable dévouement il s'est empressé de souscrire largement sur ses ressources diminuées, au fond qui a sauvé la nation et affranchi le territoire et qui a permis à la France de reprendre son ancienne position de grandeur, de richesse et de prospérité! Que la population de la Nouvelle-Orléans montre un pareil esprit, et un dévouement aussi éclairé, et elle pourra rendre à cette ville son ancienne splendeur.

COL. D. A. WILSON. — Nous apprenons avec plaisir que le colonel D. A. Wilson a été nommé agent général du chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile, du chemin de fer Mobile and Montgomery, et enfin du chemin de fer Louisville and Nashville. Il est été difficile aux directeurs de ces différentes voies ferrées de faire un choix plus populaire et qui répondît mieux aux désirs du public voyageur.

M. Wilson connaît tout le monde et tout le monde le connaît. Ce n'est pas seulement un excellent homme d'affaires, c'est aussi un parfait gentleman, un causeur aimable, une nature sympathique et bienveillante. Il a servi pendant toute la guerre de sécession comme colonel d'un régiment de la Virginie, Etat dans lequel il compte autant d'amis qu'en Louisiane. M. Wilson a établi ses bureaux en face du City Hotel.

La Louisiane telle qu'elle est, par Daniel Dennett.

Un ouvrage portant ce titre et dû aux patientes recherches d'un de nos anciens confrères, le colonel Daniel Dennett, doit être publié dans les premiers jours de mars. Il sera tiré à 10,000 exemplaires et se vendra au prix modique de 50 cents. La dissémination d'un pareil ouvrage dans les pays susceptibles de nous fournir des travailleurs, serait un excellent moyen de favoriser l'émigration dans notre Etat.

Ce livre est, en effet, rempli de faits concluants concernant les ressources si riches et si variées qu'offre la Louisiane, et ces faits établissent que notre Etat devrait être l'un des plus prospères et des plus indépendants du continent américain. C'est un recueil complet d'informations et de statistiques sur les ressources que fournit ou que peut fournir le sol, sur la nature et l'étendue des terres, les genres de culture en usage et ceux qu'on peut y introduire, sur les profits que peut donner le travail sous toutes ses formes, sur les richesses minérales, etc., etc. M. Dennett a réuni dans ce volume tout ce qui peut faire connaître et apprécier les avantages de sol et de climat qu'offre la Louisiane aux émigrants. C'est un beau et utile travail qu'il a accompli et il ne restera plus qu'à en tirer parti en le propageant dans les pays où il pourra être lu avec le plus d'avantages pour la cause de l'émigration.

SYSTÈME HYDRO-THERMO DE SAUVETAGE MARITIME.—Nous apprenons que le capitaine Allen Jumel, qui vient d'acheter le steamboat *Iberia*, pour faire les voyages réguliers de la côte, entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge, a contracté avec le Col. Aristide Gérard, pour que celui-ci établisse à bord de ce bateau, un jeu complet des appareils dont il est l'inventeur. Ces appareils, au nombre de cinq, sont destinés à sauvegarder tous les intéressés contre les deux plus terribles ennemis de la navigation : le feu et l'eau.

Comme il a paru déjà dans nos colonnes, une description de ces inventions, nous n'en parlerons pas aujourd'hui;—nous félicitons le capitaine Allen Jumel de son heureuse initiative; son exemple, nous l'espérons, sera suivi bientôt par tous les capitaines qui, soucieux comme le capitaine Jumel, de l'existence et de la propriété d'autrui, ne reculeront pas devant les dépenses nécessaires pour adopter toutes les améliorations que la science recommande. Le capitaine Jumel s'est bien rendu compte de la valeur des nouveaux appareils, et ayant endossé les certificats qui les recommandent, il est conséquent avec lui-même en les adoptant. En présence des sinistres quotidiens que ces appareils sont appelés à prévenir, nous ne pouvons que faire des vœux pour le succès des nouvelles inventions.

WORKINGMEN'S BANK. (Banque des travailleurs). — Cet établissement qui est maintenant dirigé avec une habileté supérieure, est en pleine possession de la confiance publique, et il en est digne à tous égards. La loyauté de ses opérations, les immenses facilités qu'il offre aux déposants et les avantages qu'il leur procure, ne sont pas choses très ordinaires et nous voyons, par l'extention des affaires de cette banque, qu'ils lui savent gré de ses efforts et qu'ils les apprécient en pleine connaissance de cause. Aussi regardons-nous dès aujourd'hui son avenir comme assuré. Ce qui le prouve, c'est la hausse qui s'est déclaré à la dernière vente d'actions, hausse qu'on a pu remarquer dans notre bulletin financier. Nous ajoutons à cela qu'elles valent le double de la coté annoncée. Nous en donnons avis aux capitalistes qui cherchent des placements avantageux. On sait qu'en outre de ses opérations ordinaires, la Banque des travailleurs tire sur vingt ou trente villes de France et que ses bureaux sont ouverts tous les soirs pour recevoir les dépôts.

ASSESSMENT 220-221 et 222.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de David Bibby A. W. Miller et H. J. Agnew. Payable au Bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association" de la Louisiane, rue du Camp No. 19.

Le discours de Gambetta.

Nous reproduisons les principaux passages du discours prononcé, en petit comité à Aix, par Gambetta.

Voici en quels termes, M. Gambetta trace les devoirs du délégué de la commune :

"Mais ce n'est pas ce délégué républicain, nommé pour faire un choix républicain, qui me préoccupe. Non. Celui qui me préoccupe, c'est le délégué qui a été envoyé par son Conseil municipal, dans les dernières communes de France, pour faire un choix aussi redontable, aussi considérable.

"Ce que je redonte pour celui-ci, c'est l'influence et même la corruption qui va le circonvenir, le flatter, puis l'asservir par tous les moyens ; c'est à la conscience de cet honnête homme qu'il faut faire appel pour le soustraire aux manœuvres qui pourront le tromper, le séduire, l'apeurer ; c'est sa liberté d'action qu'il faut protéger contre les mille manières qui auront pour but de lui dicter un choix hostile à la Constitution et par conséquent factieux.

"C'est à ce délégué que je voudrais qu'on s'adressât. Ce sont ces délégués que je voudrais voir se réunir, se consulter entre eux. C'est à ceux-là qu'il faut que les bons délégués républicains ne cessent de s'adresser jusqu'au jour du vote. Aussi y a-t-il là une règle de conduite impérieuse à suivre.

"Il faut que dans chaque département, que partout on il y ait des républicains de vieille date, d'un mandat, ayant, par conséquent, charge d'âmes, il faut que ces républicains se réunissent, non pas isolément entre eux, délégués républicains, mais avec les autres délégués, dont ils connaissent les opinions rivales ou dont ils constatent l'absence d'opinion. Et alors, dans ces réunions, ou même dans de simples conversations ou entrevues individuelles, il faut arriver à mettre les autres délégués en présence des devoirs qu'ils ont à remplir et des responsabilités qu'ils peuvent encourir.

"Eh bien! je suppose que nous ayons devant nous un délégué même d'opinion très connue, même très engagé dans un autre parti que le parti républicain. Supposons, encore, que ce soit accessible à la raison, à la vérité, aux leçons de l'expérience ; je ne dis pas tous, mais la plupart d'entre eux le sont. Car, enfin, je ne me méfie pas et je suis loin de me méfier du bon sens de nos campagnes.

"Je suis convaincu que cette innovation tout à fait originale de l'ostroi d'un vote politique au dernier des Conseils municipaux de France, est un grand pas dans la démocratie. Cette innovation peut paraître aujourd'hui risquée, aventureuse et en contradiction avec les traditions du passé. Cela prouve qu'il arrive souvent, dans une démocratie, que ce sont ceux qui l'abhorrent qui, mûs par une force intime, préparent à leur insu le triomphe de cette démocratie.

"En effet, qu'est-ce qu'une commune ? C'est la démocratie en personne ayant ses intérêts, ses aspirations, son patrimoine, dont la gestion est confiée à un Conseil municipal qui, jusqu'ici, il a été interdit de s'occuper de politique. C'est à cette commune, la dernière, la plus humble, la plus pauvre, qu'on vient dire solennellement :

" Non-seulement, tu auras à t'occuper de politique, mais encore à élire les membres du corps le plus élevé dans la République. Tu es appelée à constituer le premier pouvoir de l'Etat, le pouvoir sénatorial, qui arbitrera et décidera entre tous les autres pouvoirs, qui, tantôt, pourra dévier la politique, par la dissolution de la Chambre des députés, qui, tantôt, pourra déposer le premier magistrat de la République, lui demander des comptes, transmettre ses pouvoirs à un successeur, en cas de mort, ou de cessation de fonctions. Ce pouvoir arbitral du Sénat tirera sa force de la Constitution, et aussi de l'élection, par les délégués des deux mille communes de France." (Très bien !—Bravos.)

Abordant, ensuite, la question du péril social, et de la querelle entre les vrais et les faux conservateurs, M. Gambetta continue :

"Eh bien ! il est temps de mettre un terme aux déclarations sur le péril social, sur les programmes révolutionnaires ; il est temps de ne pas accaparer, plus longtemps, pour soi-même, cette épithète de conservatrice, qui n'est qu'un leurre dans la bouche de ceux qui la prononcent, qui, ce n'est qu'un leurre, qu'une duperie, et je vais le prouver.

"Qu'est-ce, en effet, ceux qui peuvent s'appeler conservateurs en dehors de la République ? et que veulent-ils conserver dans la société actuelle ? Cette société composée de deux éléments basés nécessaires à toute société régulière et ordonnée ? Est-ce qu'il y a contestation sur les questions de propriété, de liberté, de conscience, d'ordre public, de famille ? Non, aucun de ces principes nécessaires n'est mis en question ; aucun n'est attaqué ni amoindri par le parti qui les a le plus glorieusement défendus lorsque ces principes ont été attaqués. (Bravos et applaudissements.)

"Trêve donc à ces déclamations, à cette rhétorique surannée, et dites-nous donc de quoi vous êtes conservateurs ! Moi, je ne reconnais que deux conservateurs que ceux qui sont prêts à défendre les lois, la Constitution et la République ! (Salve d'applaudissements et acclamations.)

"Quant à ceux qui machinent encore de nous ramener un roi de branche aînée ou cadette: quant à ceux qui conspirent encore pour nous imposer une dernière honte sous laquelle disparaîtrait tout sentiment d'honneur national, en nous ramenant je ne sais quelle créature d'aventure sous le nom de César, quant à ceux-là, ils sont les ennemis de la paix civile et sociale ; ce sont des factieux ! (Oui ! Oui !—Bravos unanimes !)

"Ce sont là de faux conservateurs.

"Pour être un vrai conservateur, il faut être attaché à tout ce qui a été fondé, créé par la révolution française, à tout ce qui constitue le patrimoine de la société française, depuis bientôt cent ans dans ce pays. (Très bien ! très bien !—Applaudissements.)

"On est conservateur quand on veut une société sans privilèges, telle que l'a organisé le Code civil.

"On est conservateur quand on veut la liberté de conscience telle qu'elle est sortie de la Déclaration des droits de l'homme.

"On est conservateur quand on veut la liberté de penser, comme la liberté de prier.

"On est conservateur quand on veut l'institution de la famille telle qu'elle est sortie de l'émancipation des majorats, des substitutions et du droit d'aînesse.

"On est conservateur quand on veut le respect de l'enfant, le respect de la mère et du père de famille sous la protection des lois égales pour tous, et non pas sous la protection de chartes périmées et de parchemins tombés en poussière.

"On est conservateur quand on se réclame du droit, quand on veut que chaque français ait, en même temps que sa part des charges, sa part d'avantages, de protection et de garantie. Alors est-il possible d'établir sur le fondement d'où doit découler pour tous, non pas la richesse,—car les sociétés humaines ne sont pas faites pour assurer le bonheur,—mais le règne de la justice parmi les hommes. (Longs applaudissements prolongés et acclamations.)

"Eh bien ! voilà de quoi nous sommes conservateurs. (Oui ! oui !) Et alors je demande s'ils peuvent s'appeler conservateurs ceux qui nient la souveraineté nationale, ceux qui nient l'égalité sociale, civile et politique, ceux qui cherchent à ramener en France une aristocratie sans racines et des familles dont le pays a fait dès lors justice par ses soufrances, ses pertes et ses révolutions.

"Est-on conservateur quand on veut ramener une religion dominante, une religion d'Etat ?

"Est-on conservateur quand on prépare le retour des biens de main-morte où je ne sais quelle hiérarchie de forces coalisées contre la société, sortie du mouvement de 89 ?

"Vous êtes les conservateurs d'un passé disparu, dont il suffit d'évoquer le spectre devant la France pour faire battre son cœur de colère. (Oui ! oui ! — Salve d'applaudissements.)

"C'est vous qui préparez le vrai péril social, car je n'en connais pas de plus grand que celui qui consiste à armer toute une société jeune et grandissante, contre les fauteurs et les réacteurs d'anciens régimes. (C'est cela !—Très bien ! Bravo !)

"Il faut donc que vous rencontriez à ce titre de conservateurs, qui est une usurpation de votre part. Ce titre n'appartient qu'à nous. Vous en faites une étiquette pour tromper les simples; un pavillon mensonger derrière lequel vous abritez votre marchandise frelatée. Il faut, désormais, que ce titre de conservateur dans la démocratie nouvelle, dans la France d'aujourd'hui, nous soit uniquement attribué, non pas, remarquez-le bien, que nous voulions en faire notre monopole exclusif. Non, dans notre République, il n'y a pas d'exclusivisme ; tous peuvent y entrer, nos bras leur sont ouverts. Nous avons trop la passion de réparer les pertes de la France, pour exclure aucun Français du travail de relèvement de la patrie." (Très bien ! très bien !—Approbation unanime.)

Voici, enfin, comment conclut l'orateur :

" Oui, les quatre années dans lesquelles nous allons entrer, jointes aux cinq qui viennent de s'écouler, formeront la première période décennale de la République, après laquelle elle sera inébranlable, " Oui, lorsqu'en 1880 on vous dira : cette institution qui vous a aidés à vous arracher des mains de l'étranger, qui vous a permis de payer les milliards de la rançon, qui a fait régner la concorde et le travail dans le pays, rapproché les diverses couches sociales, refait la puissance militaire de la France ; cette institution, il vous faut la changer au profit d'un prince, d'un dictateur ou d'un aventurier....." —quand cette question sera posée, messieurs, je suis bien sûr de connaître la réponse de la France. (Oui ! oui !—Cris de : Vive la République !

"Voilà la politique qu'il faut suivre, à mon avis, dans les élections pour le Sénat et la Chambre des députés, pour obtenir un grand résultat. Il faut confondre nos calomniateurs pour notre conduite et préparer ainsi la révision de la Constitution dans le sens des progrès démocratiques et républicains.

"Pour un tel but, votre tâche est marquée ; il faut que ces populations si vaillantes et si généreuses du Midi, que l'on a diffamées devant le reste du pays, on les présentant comme toujours agitées, toujours enflammées, toujours prêtes à la révolte, que ces populations soient convaincues que vous savez, dont notre réunion en ce moment est la preuve,—il faut dire, que ces populations persévèrent à donner l'exemple du sang-froid, de la modération et de la fermeté, de la discipline républicaine, et puisqu'on a voulu en faire l'épouvantail de la France qu'elles en deviennent l'exemple et le guide. (Oui !—Très bien !—Applaudissements.)

" Voilà, messieurs, tracées d'une façon extrêmement rapide, les considérations que je voulais confier à vos esprits. Je désire ardemment qu'elles aient répondu à vos préoccupations personnelles. Je désire surtout que, recueillies par vous, elles puissent pénétrer jusque dans vos dernières communes et franchir même les limites de ce département pour être accueillies par les hommes de bonne volonté dans le reste du pays.

" Il me semblait qu'il était impossible —non pas que j'aie la prétention de trouver des règles et des avis nouveaux— qu'un acte aussi considérable, aussi solennel que celui qui va s'accomplir le 30 janvier, pût avoir lieu sans qu'une voix pleine de confiance dans la démocratie fît entendre quelques paroles pour dire quelle immense responsabilité allait être assumée, le 30 janvier prochain, par les délégués des communes françaises, pour les adjucer tous, sans distinction, au nom de la patrie, de bien songer, avant de se résoudre, que l'histoire enregistrera leurs noms, et qu'ils seront bénis ou maudits par la postérité, selon les conséquences de l'acte décisif qu'ils vont accomplir." (Applaudissements et acclamations.—Cris répétés de : " Vive la République !"

LES CONCOURS MICHAELIS.—Voici le résultat officiel du concours dramatique institué par M. Michaëlis à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis.

Un premier jury, composé de plusieurs critiques anglais et américains, et des principaux lundistes parisiens, parmi lesquels MM. Théodore de Banville, Francisque Sarcey, Henri de la Pommeraye, de Biéville, Clément Caraguel, Ch. de la Rounat, Greenville Murray, du *New York Herald* et du *Pall Mall Gazette*; Crawford, du *Daily News*; Edouard Cook, du *New York Times*, et William Cavino, du *Hour*, a choisi, après un travail de trois mois, cinq manuscrits sur plus de 80 drames envoyés. Les cinq drames élus ont été présentés au jury définitif, composé de M. Victor Hugo, président d'honneur, de MM. Emile Augier et Ernest Legouvé, de l'Académie française ; de M. Greenville-Murray, du *Pall Mall Gazette* et du *New York Herald* et de M. Emile Perrin, directeur-administrateur du théâtre de la Comédie-Française.

Chaque membre, séparément, a d'abord pris connaissance des œuvres désignées. Puis, deux réunions, dont la dernière s'est terminée le 20 janvier à minuit, ont donné lieu à des discussions décisives.

Trois prix ont été décernés :

L'un, de 2000 francs, à M. VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, pour son drame en 4 actes en prose intitulé : le *Nouveau Monde*.

L'autre, de 2000 francs *également*, pour leur drame en cinq actes et en prose, *Les grands cœurs*, à MM. D'Artois et Ladamille.

Le troisième, de 1000 francs, à M. Adolphe Michel, pour son drame en cinq actes intitulé l'*Amérique libre*.

—L'Université de Londres vient de prendre une délibération en vue d'entendre de nouveaux statuts tendant à conférer des grades aux femmes dans toutes les facultés: arts, sciences, droit, médecine. Une partie de l'assemblée désirait borner l'innovation à la faculté des arts (c'est-à-dire des lettres), mais la majorité s'est prononcée contre cette limitation. De même, une proposition tendant à laisser la mesure entre les mains du Sénat et de l'Université, qui se compose de très hauts personnages du monde politique et de la société anglaise, a été rejetée par 33 voix contre 26.

Depuis plusieurs années, les professeurs de l'Université avaient institué des cours où les femmes étaient admises. Cette Université, relativement nouvelle, est, à beaucoup de points de vue, l'une des idées progressistes, et les grades qu'elle confère acquièrent une valeur plus considérable de jour en jour.

—On s'est beaucoup préoccupé, ces jours derniers, d'une perquisition faite par la police italienne chez l'intendant des domaines du duc d'Aumale en Sicile. Voici l'explication de ce fait : Un employé subalterne de la maison était soupçonné d'appartenir à la *camorra* et de donner, le cas échéant, des avis utiles aux brigands.

—Le *Figaro* donne les détails suivants sur la mort de M. de la Rochette, sénateur inamovible, que le télégraphe avait signalée :

C'est à Nantes qu'a succombé M. de la Rochette. Depuis trois jours, il était souffrant, mais son indisposition ne paraissait avoir aucune gravité, le malade n'avait pas interrompu ses occupations habituelles.

Tout d'un coup, au moment de se mettre à table, il fut frappé de paralysie et s'affaissa en disant: "Je sens que la vie m'abandonne....."

A neuf heures, il reçut l'extrême-onction, vers une heure du matin il rendit le dernier soupir.

LOIRET.—Un triste accident est arrivé samedi dans le canton de Patay.

Une petite fille âgée de douze ans, a été brûlée dans les circonstances suivantes : chaque matin la mère envoyait sa fille à l'école, à plusieurs kilomètres de sa demeure, en compagnie d'autres enfants. Elle faisait, dit *l'Avenir*, chauffer une brique qu'elle enveloppait dans un linge et que l'enfant mettait sous ses pieds à l'école, en guise de chaufferette.

Samedi, pendant le trajet, la brique trop chauffée, que la petite portait sous son bras, mit le feu au linge; l'infortunée, se sentant brûler, ouvrit son manteau, et, le vent activant le feu, fut assaillie entourée par les flammes. Au lieu de lui porter secours, les autres enfants prirent la fuite et coururent à l'école où elles gardèrent le silence sur ce qui s'était passé.

Quelques heures plus tard seulement, des passants, attirés par l'odeur de chair brûlée, trouvèrent l'enfant à moitié carbonisée. On la transporta chez ses parents, où elle est morte bientôt après.

—Une dame passait, pendant l'un des derniers grands froids, avec son mari sur la place de la Bourse.

Remarquant plusieurs groupes d'individus qui, malgré la bise et la gelée, causaient en dehors de la grille, elle demanda :

—Mon ami, quelssont donc ces messieurs qui restent ainsi à la porte ?

—Ma, chère, répondit le mari, ce sont des *marrons glacés*. Ce qui leur manque, hélas! c'est le *sac*.

—Au Théâtre-Historique on hâte les répétitions de *Chevaliers de la Patrie*, le drame de M. Albert Delpit. C'est une pièce à grand spectacle, et l'on parle de plusieurs trucs originaux qui seront encadrés dans des tableaux à grand effet.

—Une opinion de Théophile Gautier sur l'art dramatique :

—Pourquoi, dans toutes les tragédies, y a-t-il un songe ?

—Parbleu, parce que, à la tragédie, on ne fait que dormir!

—Un peu de chiffres à propos des derniers assassinats, dit le *Figaro* :

Les niais qui s'apitoyent lorsqu'on exécute une sentence capitale savent-ils que, d'après une statistique récente, il y a eu dans l'année 417 meurtres (sans compter 101 tentatives), et 25 condamnés à mort, dont 8 graciés.

Chaque assassin puni de mort représente donc 24 personnes assassinées ! !!

—Il manquait à l'œuvre de la statue de Lamartine une suprême consécration. Elle vient de l'obtenir. Victor Hugo nous envoie trois cents francs et nous écrit :

"La France a vu apparaître en 1820 un grand poète et en 1848 un grand citoyen.

"Ce poète, ce citoyen, ce grand homme, c'est Lamartine.

"Je souscris pour sa statue.

VICTOR HUGO."

Paris, 23 janvier 1876.

☞ Gymnase pour les dames 207 Canal. Monde choisi. Venez voir par vous-même.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

COMÉDIE FRANÇAISE.

Dimanche soir, 13 Février.

Le grand succès de la Compagnie Dramatique Française,

LES DEUX ORPHELINES,

qui a été joué plus de 500 fois à Paris, 100 fois à New York et dans toutes les grandes villes de l'Europe et les Etats-Unis.

Mardi soir 15 février,

Représentation extraordinaire

pour le bénéfice de Madame Betcour,

LA PRINCESSE GEORGES,

comédie en 3 actes par Alexandre Dumas.

Avec Juliette Cinqc-ce.

LES DEUX SOURDS et LE HOMARD.

Le contrôle est ouvert toute la journée, à partir de 9 heures du matin. Le spectacle commence tous les soirs à 7:45 et finit à 11 heures. 13 fév—

Théâtre des Variétés.

Lundi, mardi, mercredi soir,

Et à la MATINÉE DE MERCREDI,

Mme HENRIETTA CHANFRAU.

WAS SHE RIGHT?

A QUESTION FOR MOTHERS,

nouveau drame-comédie de C. W. Taylcure—pièce qui a obtenu un grand succès.

Jeudi, vendredi, samedi,

CHRISTIE JOHNSTONE,

drame de Mr. Taylcure, tiré du roman de Charles Reade. (On remarquera la scène si émouvante du bateau de sauvetage.)

Nouveaux décors et jolies scéniques de DRESSEL

Places réservées, à la matinée, 50 cents seulement.

La pièce sera suivie de "Dora," "Jealousy" et "Parted."

13 fév—1f

UN GRAND BAL PARE

au Profit de la Caisse de Secours de l'Asile Italien,

— SERA DONNÉ —

JEUDI, 24 FEVRIER 1876,

AU GRUNEWALD HALL,

Par le comité-directeur du dit Asile, sous la présidence du comte G. GALLI,

CONSEIL D'HONNEUR.

A. Lanata	B. Castiglia,	A. Socci,
G. B. Solari,	A. Sicoli,	L. Bassetti,
U. Marinoni,	Dot. G. Ciarotto,	
G. Muzzi,	M. Biasetti,	Dot. Goffredo,
	G. Rocchi,	

—COMMISSAIRES—

U. Bassetti,	E. Marinoni,	P. Pizzi,
A. M. Solari,	G. Torre,	G. Astrello,
	V. Lanzetta,	

—COMITÉ DE RÉCEPTION—

A. Bassetti,	L. Olivari,	J. Cimarelli,
S. Bugna,	L. Torre,	F. Ciofalo,
A. Solari	A. Anselmi,	D. Rosinco,
G. Cuneo,	E. Martinelli,	D. Adrino,
	Stefano d'Amico	

—COMITÉ D'ADMINISTRATION—

G. Paoletti,	B. Biarlone,	A. Solari,
	Chirurgien,	G. Signorini,
G. Schiaffino,	P. Antoni,	E. Pitraing,
A. Pagini,	E. Trois,	G. B. Trapolini,
G. Ivitvra,	P. Terre,	L. Rossi,
G. Toranelli,	S. D'Amico,	B. Della Valle,
B. Onorato,	A. Perelli,	F. Limongi,
L. Della Valle,	D. S. Manuel,	Dot. Miodini,
P. Paolini,	Dot. G. Dell'Orto,	L. Cipriani.

Billets d'entrée pour Messieurs $1 00

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées par écrit, en indiquant le nom, la résidence et les références, soit à M. LIMONGI, coin Royale et St. Louis, soit à M. RIVERA, coin St. Pierre et Royale, ou à tout autre membre du comité de réception.

Les souscriptions pour la buvette, le restaurant et le vestiaire devront être présentées au comité ci-dessus d'ici au 20 février.

13 fév—au 20 fév

L'ARGENT

se gagne et plus vite et plus aisément en spéculant dans les actions, dans Wall street, que d'aucune autre manière. MM. Frothingham & Co., bankers et brokers, ont payé à leurs clients, dans les trente derniers jours, au delà de $450,000. Ils ont plus de 3000 clients, qui habitent différentes parties du monde. Leur popularité vient de ce qu'ils agissent honnêtement envers qui leur confient leurs intérêts. Les places de commerce qui valent de $10 à $50,000 et s'occupent, personnellement et avec la même attention, des petits et des grands intérêts, ont un capital considérable, ils peuvent, fréquemment, contrôler les taux de certaines actions, et réalisent conséquemment de plus grands profits pour leurs clients. Ils envoient, gratis, un rapport hebdomadaire aux personnes qui en font la demande. Adresser : "Frothingham Commercial" du 16 janvier 1876.

S'adresser à

ALEX. FROTHINGHAM & CO.

Banquiers et courtiers, 12 Wall st., N. Y.

30 janv—1m

Département de la Finances,

Hôtel de Ville,

Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.

LES comptes de taxes de 1875 seront prêts et à vérifier à dater de LUNDI 7 du courant. Il en résultera une réduction (rebate) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 28 du courant, inclusivement ; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 29 du courant, inclusivement ; un pour cent, jusqu'au 30 de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt l'an et les frais.

EDWD PILSBURY,

6 fév—au 31 mars Administrateur.

Avis.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, Second District, No 201 rue du Canal, au premier.

Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du second District de la Nouvelle-Orléans que je suis prêt à émettre des LICENCES d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

B. F. JOUBERT,

Percepteur des Taxes d'Etat, 2nd District.

30 janv—1m

Avis.

Bureau du percepteur des taxes d'Etat, Premier District,

No 169 de la rue Gravier, au premier.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1876.

AVIS est donné aux contribuables du Premier District de la Nlle Orléans que je suis prêt à émettre des licences d'Etat pour l'année 1876 et de recevoir toutes les taxes des années 1875, 1874 et 1873.

Mon bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

N. C. FOLGER,

Percepteur des taxes d'Etat, Premier District.

29janv—1m

Licenses de ville, 1876,

PAYEES A UN ESCOMPTE LIBERAL,

H. BIER,

9.....Rue Carondelot.....9

21 jan—1m

Département des Finances,

Hotel de Ville,

Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1876.

LES licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant dûes. Le département des finances les émettra jusqu'au 29 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.

E. PILSBURY,

19 janv am28 Administrateur des Finances.

Banque Mechanics and Traders. — Nlle-Orléans, 16 février 1876. Le conseil d'administration a déclaré un dividende de (4) quatre pour cent sur le capital social, qui a été déclaré payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 21 du courant.

MOSES HARRIS,

Caissier.

Bureau de la Compagnie des Eaux de la Nouvelle-Orléans — Nlle-Orléans, 7 Février 1876.—A l'élection annuelle des actionnaires de cette compagnie, pour servir pendant l'année 1876, conformément à la Charte, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'ensuivant terme :

A neuf heures, il reçut l'extrême-onction, vers une heure du matin il rendit le dernier soupir.

JAMES JACKSON,
CHARLES MACREADY,
B. BISCOSO,
J. W. BORBRIDGE,
H. T. YERGNOLE,
D. E. KENNEDY,
S. H. KENNEDY.

Et, aussitôt après, s'est assemblé pour l'organisation, les officiers suivants ont été élégans unanimité :

Président, JAMES JACKSON.
Vice Président, CHARLES MACREADY.
Secrétaire, VICTOR VALLOIS.
Trésorier, EDWARD R. DESMOND.
VOR. VALLOIS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie "New Orleans City Railroad," rue du Canal No. 124—Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.—Le second versement de vingt-cinq pour cent, sur le capital social de cette Compagnie est payable le ou avant le 15 courant.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

5fév. jusqu'au 15 fév.

Avis Important.

A. BONNET

65.....RUE ROYALE.....65

FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.

Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit. Il entend remercier ses clients en leur offrant a chacun bargain.

16déc—3m

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL U. S. PATENT No. 152,740

L'ACIDE CARBONIQUE

dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGREABLE et plus DIGESTIBLE.

C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Elle est aussi la seule que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.

A vendre par tous les droguistes.

Renseignements et ordres à

A. JAP,

Droguiste 103 Chartres, N. O.

Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 18jan—3m

AVIS IMPORTANT

Aux Marchands et aux hommes d'affaires.

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux.

Si vous vous proposez de changer votre raison sociale.

Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement.

Si vous voulez un travail propre et bien fait.

Si vous tenez au bon marché,

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis dessous, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.

A. M. MILLER,

Propriétaire.

27jan—3m

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.

ATTRAIT EXTRAORDINAIRE.

Pour une semaine,

A partir de dimanche, 13 février,

Matinées mercredi 16 samedi	LES 4 JAPONAIS ROYAUX	Soirées mardi 15 samedi
	LES 4 JAPONAIS ROYAUX	
	LES 4 JAPONAIS ROYAUX	
	LES 4 JAPONAIS ROYAUX	

UNE TROUPE D'ARTISTES JAPONAIS,

Sous la direction du Professeur de Grunewald et à celui d'Elie ; on l'on peut se procurer des programmes. Von Bulow se sert des pianos Chickering. 9 fév—

Théâtre St.-Charles.

Engagement pour une semaine seulement de

SALLY ADAMS et JULES MSAN.

qui donneront dans les pièces de

THE CUT GLOVE et CHRIS AND LENA.

Voir les petites affiches.—Vendredi, bénéfice de KEEN et ADAMS.—Samedi matinée.—Samedi soir, bénéfice annuel de F. GLEASON.—Mardi, 29 février, 21b bal du MARDI-GRAS.

12fév—1sem

GRUNEWALD HALL.

HANS von BULOW,

(Le plus grand des Pianistes.)

Commencera une série de concerts, le

MARDI, 15 FEVRIER.

Il sera secondé par la jeune soprano favorite, MLLE LIZZIE GEORGE.

Le succès qu'ont obtenu ces concerts est sans exemple et en fait

LE GRAND ATTRAIT DE LA SAISON.

MERCREDI, 16 FEV., 2e CONCERT.

VENDREDI, 18 FEV., 3e CONCERT.

MATINÉE LE SAMEDI, 19 FEV.

Le programme est changé à chaque concert.

PLACES RESERVÉES. DEUX PIASTRES

Les ventes des billets commencent CE MATIN, 14 Février, au magasin de musique de Grunewald et à celui d'Elie ; on l'on peut se procurer des programmes. Von Bulow se sert des pianos Chickering. 9 fév—

GYMNASE DES DAMES.

Institut calisthénique et orthodémique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $15, dont la moitié d'avance. Ecolage libéral pour les enfants de même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de